

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Guéret, le jeudi 30 juillet 2026

L'ensemble du département placé en crise sécheresse

Les niveaux des cours d'eau sont au plus bas, la sécheresse s'est durablement installée dans tout le département

Après cinq mois consécutifs de pluviométrie déficitaire et des épisodes caniculaires inédits depuis le mois de juin, les débits des cours de l'ensemble du département sont particulièrement bas pour la saison.

Dans ce contexte particulièrement préoccupant, Jean-Philippe Legueult, préfet de la Creuse, a présidé ce mercredi 29 juillet le Comité Ressources en Eau qui a partagé unanimement le constat de l'aggravation de la situation hydrologique.

Face à cette situation, le préfet de la Creuse, a signé un arrêté plaçant l'ensemble des bassins versants du département au niveau « **crise** ».

Il est rappelé que l'eau est un bien commun rare et précieux. Chaque geste compte. Le préfet en appelle à la responsabilité de tous les Creusois et des professionnels pour réduire drastiquement leur consommation d'eau.

Contrôles renforcés pour les stations de lavage

Concernant les stations de lavage de véhicules, seules celles utilisant pour ressource de l'eau pluviale stockée sont autorisées à fonctionner. Des contrôles seront renforcés. Il est précisé qu'en cas d'infraction, la responsabilité est aussi bien portée par le client que par l'entreprise de station de lavage.

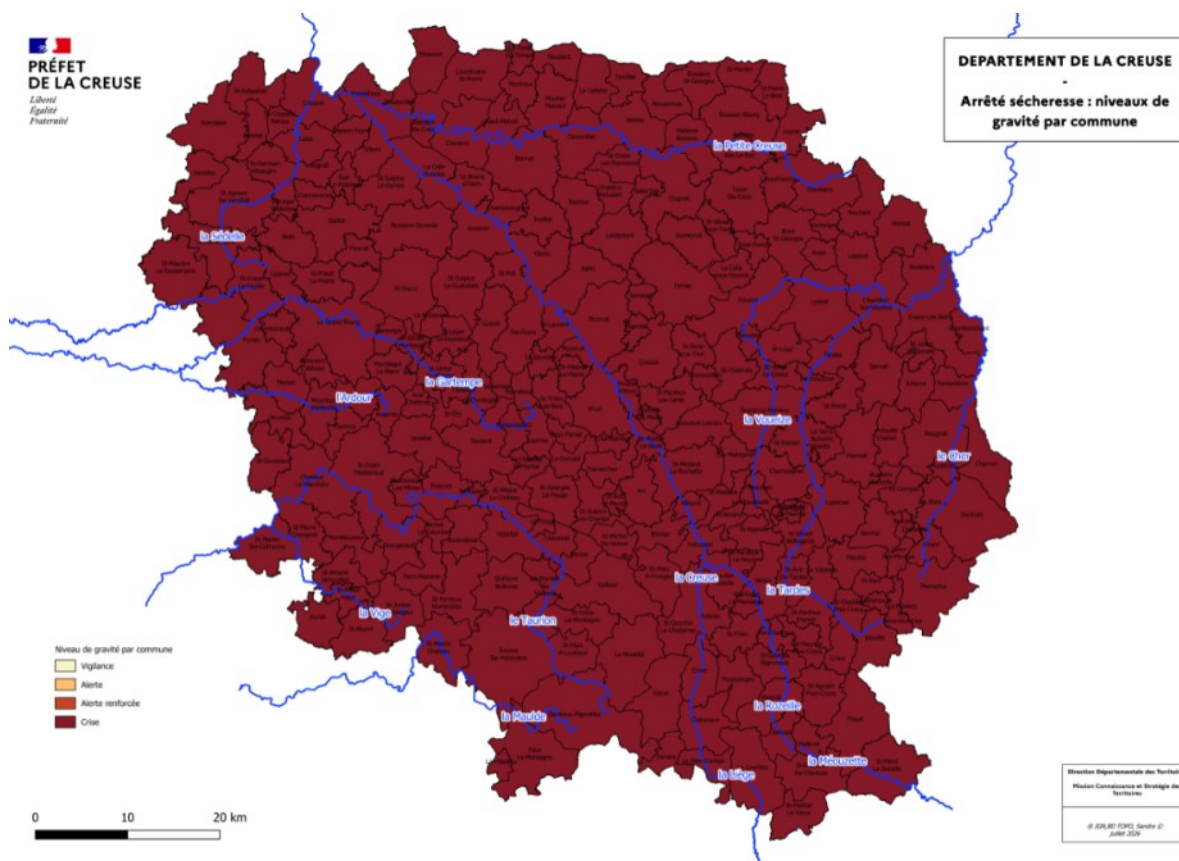
→ Vous trouverez l'arrêté sur le site internet des services de l'État en Creuse :
<https://www.creuse.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau-Milieux-aquatiques/Secheresse/Dispositif-de-gestion-de-la-secheresse>

Contact presse - Cabinet du Préfet

Bureau Départemental de la Communication Interministérielle
Tél service : 05 55 51 58 95
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Préfecture de la Creuse – BP79 – 23011 Guéret Cédex

Il appartient à tous de permettre la préservation des usages essentiels en reprenant ses habitudes estivales d'économies et de sobriété en matière de consommation en eau potable.

→ Pour connaître les restrictions applicables à votre adresse et découvrir les éco-gestes à adopter, l'application VigieEau est disponible sur <https://vigieau.gouv.fr>



Contact presse - Cabinet du Préfet

Bureau Départemental de la Communication Interministérielle

Tél service : 05 55 51 58 95

Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr

Préfecture de la Creuse – BP79 – 23011 Guéret Cédex